

[Texte]

I think that's the real problem. As soon as you start having all these certificates and the whole thing, administratively it becomes a nightmare for both Revenue and the industry themselves to keep records of all these certificates and to say, "I will use the horse only to do this".

That's the basic rationale behind all this. You either decide to say it's taxable or it's not. So once the rabbit is dead and becomes meat, it's obvious it is zero rated. Until then, because of the different uses of the animal, it's taxable—all of them.

Mr. Althouse: With respect to the racehorse, his or her end use is to win a race. If they do win a race, are the stakes taxable and, if so, are they remittable, or do they just charge the tax and that's it, and the guy's out the cost of training and keeping a horse?

Mr. Venne: There is a tax on *pari mutuel* betting. The calculation of that tax is very different from just 7% on the purse, because that would not work. There is all kinds of input tax credit on that side, too. The racetracks have taxable activity and they also have exempt activities.

Mr. Althouse: So the purses are exempt then, are they?

Mr. Venne: Yes.

Mr. Althouse: There is also the question of leafcutter bees. I have received letters back from both of your ministers saying that they have trouble making leafcutter bees a zero-rated commodity.

Leafcutter bees are a necessary means of producing alfalfa seed, which becomes alfalfa sprouts or seed for future years. You don't get alfalfa seed without leafcutter bees, and yet they are in themselves a commodity just as is breeding stock of any kind. You sell the larvae as well.

I guess you could eat them, but very few cultures do. I have a great deal of difficulty understanding why this industry, which is a large industry throughout the northern prairies for certain, is not zero rated. Can you take me through the rationale for leaving them out?

Mr. Wurts: Yes, I can. As you noted, leafcutter bees pollinate the alfalfa. They do not themselves produce honey or something that is edible.

I guess the way the act works in this area is that we've given zero rating to animals, for example, that directly produce, or more directly produce food. In this case you've got an animal that pollinates the alfalfa, which then becomes feed, and it's one chain removed. It's sort of in a sense the dog that's used to herd the sheep. The sheep are zero rated, but the dog that's used to herd the sheep is not, even though it may be a useful farm animal.

[Traduction]

Je pense que c'est là le vrai problème. Dès que vous commencez à multiplier les certificats et tout le reste, cela devient un vrai cauchemard administratif tant pour le ministère du Revenu que pour les exploitants eux-mêmes, qui doivent garder tous ces certificats dans leurs dossiers et dire: «Je n'utiliserai le cheval qu'à telle ou telle fin».

C'est là la raison qui sous-tend le tout. Vous décidez de dire soit que c'est taxable, soit que ce ne l'est pas. Une fois que le lapin est mort, ce n'est plus que de la viande, et le produit est bien sûr détaxé. Mais jusque là, à cause des différentes utilisations qui peuvent être faites de l'animal, celui-ci est taxable.

M. Althouse: En ce qui concerne le cheval de course, sa seule utilité est de gagner des courses. Si le cheval gagne une course, la bourse est-elle taxable et, dans l'affirmative, cette taxe est-elle remboursée ou bien est-ce que la taxe est versée et ça s'arrête là, même s'il y a tous les frais d'entraînement et de pension, etc.?

M. Venne: Le «pari mutuel» est assujéti à une taxe dont le calcul est très différent. Ça ne se limite pas à une simple taxe de 7 p. 100 sur la bourse, car cela ne fonctionnerait pas. Il y a toutes sortes de crédits de taxe sur intrant de ce côté-là également. Les champs de course ont des activités taxables ainsi que des activités exonérées.

M. Althouse: Les bourses sont donc exonérées?

M. Venne: Oui.

M. Althouse: Il y a également la question des mégachiles. J'ai reçu des lettres des deux ministres disant que faire des mégachiles des produits détaxés leur poserait des problèmes.

Les mégachiles sont essentiels à la production de graines de luzerne, qui deviennent des pousses de luzerne ou des graines dont on se servira plus tard. On ne peut pas produire de graines de luzerne sans mégachiles. Or, ces abeilles sont elles-mêmes un produit au même titre que tout autre animal d'élevage. Les larves se vendent elles aussi.

J'imagine que vous pourriez les manger, mais très peu de cultures les apprécient sur ce plan-là. J'ai beaucoup de difficulté à comprendre pourquoi cette industrie, qui est très importante dans le nord des Prairies, par exemple, n'est pas détaxée. Pourriez-vous m'expliquer pourquoi on l'a écarté?

M. Wurts: Oui. Comme vous l'avez dit, les mégachiles assurent la pollinisation de la luzerne. Ces abeilles ne produisent pas de miel ou d'autres produits comestibles.

Sont détaxés en vertu de la loi les animaux qui produisent directement des aliments. Dans ce cas-ci, vous avez un animal qui féconde la luzerne, qui devient alors un aliment, mais il y a un maillon de plus dans la chaîne. C'est un petit peu comme les chiens qu'on utilise pour surveiller les troupeaux de moutons. Les moutons sont détaxés, mais le chien qui les surveille ne l'est pas, même s'il s'agit d'un animal de ferme utile.